

L'Afrique Noire et la langue française

Fernando Lambert

Volume 6, numéro 2, 1982

Imposer la bâtardise francophone

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/006080ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/006080ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

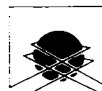
1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lambert, F. (1982). L'Afrique Noire et la langue française. *Anthropologie et Sociétés*, 6(2), 37–46. <https://doi.org/10.7202/006080ar>

L'AFRIQUE NOIRE ET LA LANGUE FRANÇAISE



Fernando Lambert

Il est significatif qu'on n'ait jamais vraiment tenté de définir ce que pouvait être exactement la francophonie en Afrique noire. Ce terme de francophonie est apparu une bonne décennie après les indépendances africaines des années '60. Pourtant, d'emblée, la francophonie dite africaine a trouvé un leader, un porte-parole, dans la figure déjà prestigieuse de Léopold Sedar Senghor, alors président du Sénégal. Elle a soulevé, tout aussi spontanément, des résistances fracassantes et irréductibles. Il fallait qu'elle repose sur une ambiguïté aiguë pour susciter des réactions aussi extrêmes et, à la limite, contradictoires.

Quels sont les fondements de la francophonie dite africaine qui expliquent ce caractère explosif ? Quelle est la nature exacte de cette francophonie africaine et peut-elle être assurée d'un avenir viable en Afrique noire ?

La définition généralement reçue de la francophonie est trop simple et par trop fragile : la communauté des peuples francophones à travers le monde. Le critère fondamental est ainsi la langue parlée par ces peuples, la langue française. Or, c'est précisément la langue française qui pose problème, car les peuples que cette communauté, ce 'Commonwealth', veut rassembler, n'ont pas la même relation à cette langue. Il n'en va pas pour les Africains comme cela peut aller de soi pour les Wallons, les Suisses romands, les Québécois, les Acadiens, etc.

Est-il utile de rappeler ce qui a pu aviver les sensibilités africaines, muées parfois en susceptibilités bien compréhensibles ? N'a-t-on pas connu sous la colonisation, l'Afrique équatoriale française et l'Afrique occidentale française, puis l'Union française de l'après-guerre, enfin la Communauté française ou franco-africaine de De Gaulle ? Les indépendances africaines n'ayant pas accompli les mutations radicales que beaucoup d'Africains attendaient, il ne faut pas s'étonner outre mesure que, lorsque la francophonie fait

surface en Afrique noire, elle soit perçue, dès le départ, dans la continuité de l'histoire coloniale, de bien triste mémoire.

Quel est le statut réel de la langue française en Afrique ? À l'origine, cette langue a été imposée d'en haut et de l'extérieur par la puissance coloniale française, à la fois comme langue de l'administration et comme langue de l'enseignement. Après 1960, les pays africains devenus indépendants en ont fait leur langue officielle, ce qui n'a fait que prolonger l'ambiguïté du rapport langue officielle / langues maternelles africaines. La situation linguistique se révèle clairement et essentiellement politique.

La question sur la francophonie se trouve ainsi biaisée, dès le départ. Les peuples africains sont-ils francophones ? Il faut, en effet, se montrer très prudent, l'image projetée à l'étranger pouvant se révéler sans rapport avec la réalité. Dans l'opinion internationale, y a-t-il un pays africain qui paraisse plus francophone que le Sénégal ? Or, les statistiques font varier entre 5 et 10% de l'ensemble de la population, les Sénégalais qui vivent en français. C'est le wolof qui est la langue de la vie quotidienne pour 85% de la population sénégalaise, 65% l'ayant comme langue maternelle et 20% comme langue de communication. Dans une mesure différente sans doute mais substantielle, on peut dire la même chose des autres peuples africains. La conclusion s'impose : les peuples africains ne sont pas francophones.

Cela dit, la situation linguistique n'en demeure pas moins très complexe. Mis à part la Mauritanie qui a proclamé l'arabe langue officielle en même temps que le français et le Burundi qui avec le français reconnaît le kirundi, dans l'ensemble des pays africains dits francophones, le français, langue officielle unique, garde son statut de langue de l'administration et de langue de l'enseignement. Le Cameroun ajoute une seconde langue officielle, l'anglais.

On ne peut contester le fait que le français ait acquis à quelques titres, droit de cité en Afrique noire. Déjà vers les années '30, en pleine période coloniale donc, un certain nombre d'Africains se sont servis du français non seulement comme moyen de communication, mais comme instrument de création. Une littérature, aujourd'hui mieux connue et reconnue, a vu le jour et c'est en français que ces écrivains ont voulu chanter l'Afrique, revaloriser son histoire et sa culture, mais également contester le sort fait à l'Africain par la colonisation. Depuis les indépendances, cette littérature a continué à se développer et toujours en français.

Un autre titre qui a contribué à asseoir plus solidement le droit de cité du français, c'est la scolarisation. Plusieurs pays ont réussi en quelques années à hausser considérablement le taux de la scolarisation de leurs jeunes populations. En certains endroits, ce taux atteint 85%. Non seulement les peuples africains sont plus largement touchés, ils le sont aussi plus profondément. Depuis 1960, en effet, le réseau universitaire s'est mis en place,

il a grandi, tout en assurant aux Africains une connaissance et une maîtrise encore plus grandes du français, développant par voie de conséquence une élite africaine qui elle est sans conteste francophone.

Le clivage est fortement marqué entre cette élite et le peuple. Ce n'est pas sans raison, par exemple, qu'à l'opposé de la littérature écrite en français, l'on trouve d'autres modes d'expression, la chanson et de plus en plus fréquemment le cinéma, qui ont recours aux langues africaines. On aurait compris un changement de registre linguistique. On s'étonne qu'il s'agisse d'un changement de langues. Il n'est pas davantage suffisant d'expliquer cette situation par le passage qu'auraient effectué les peuples africains de l'oralité millénaire à une oralité plus moderne : radio, télévision, disque, cassette, etc. C'est plutôt que la culture africaine et le quotidien de l'Africain sont encore vécus dans les langues africaines.

Ce qui ajoute à l'ambiguïté de cette francophonie africaine, ce sont les discours successifs que l'on a tenus sur le français en Afrique. Dans un premier temps, le français a eu comme justification sa fonction de langue de communication entre des ethnies de langues différentes et pourtant regroupées dans une même entité politique. Au moment de l'indépendance, une autre fonction est venue s'ajouter à la première, celle de langue de grande communication, les nouvelles 'nations' africaines pouvant, par le biais du français, dialoguer avec les autres nations du monde.

Le discours des linguistes s'est ensuite superposé à ce premier discours. On a alors parlé de français instrumental, de français fonctionnel. Cette thèse a été vite abandonnée. La sociolinguistique venait de nous apprendre que parler une langue n'a rien d'innocent, i.e. ne va pas sans danger. Le rapport linguistique actuel, langue officielle (le français) / langues africaines, joue incontestablement au détriment de ces dernières, parce qu'il s'agit en fait d'un doublet du rapport dominant/dominé.

Cependant, les linguistes africains et africanistes ont constaté chez les locuteurs africains une solide résistance ou plutôt une tentative d'appropriation. Ils se sont mis à parler du français d'Afrique. Dans cette foulée, un vaste projet a vu le jour, sous l'égide de l'AUELF : un dictionnaire du français d'Afrique qui doit rendre compte de toutes les particularités du français parlé par les Africains. Non pas un français créolisé, mais le traitement africain imposé au français. Non un français abâtardi, mais un français enrichi parce que servant de véhicule à des cultures nouvelles, le français assurant et traduisant ainsi la rencontre et le dialogue entre cultures différentes.

Au sein de cette francophonie, la discrétion qui entoure le sort réservé aux langues africaines, est toutefois gênante. Sans doute, sur le plan international ou panafricain, l'AUELF toujours encourage l'intérêt porté aux langues africaines et elle facilite même les échanges entre linguistes africains

et africanistes. Mais ce qui est plus inquiétant, c'est l'absence d'une volonté politique claire à l'égard des langues 'nationales' africaines. Dans certaines universités dites francophones ou bilingues, des recherches importantes ont été faites à partir des années '70, sur les grandes langues africaines, par des linguistes africains solidement formés dans cette discipline. Ces efforts pourtant essentiels ont été peu encouragés quand ils n'ont pas été tout simplement contraints de se limiter au cadre peu compromettant d'un laboratoire. Par contre, on s'est préoccupé à grand renfort de moyens, des difficultés particulières rencontrées par les jeunes Africains, dans l'apprentissage du français.

Les bases populaires de la francophonie existent donc peu ou prou. Parmi les jeunes qui abandonnent l'école en cours de route, la plupart vivront quotidiennement dans leur langue maternelle. Certains conserveront le français comme langue de travail, mais retrouveront la pratique de leur langue au quartier, dans la famille. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que leur français parlé en vienne à se mouler sur le mode de penser, sur les structures syntaxiques de leur propre langue. À ce niveau, la communication n'est pas facile avec les autres francophones du monde. La situation change évidemment pour l'élève qui a poussé assez loin ses études secondaires, pour l'étudiant qui a fréquenté l'université, pour le fonctionnaire qui travaille en français et qui est en relation suivie avec des étrangers, avec le monde extérieur.

Il apparaît ainsi clairement que la francophonie africaine possède une fonction et une dimension extérieures plus importantes que sa fonction et sa dimension réelles à l'intérieur de chaque pays. Considérée dans ce champ des relations avec le monde, particulièrement avec l'Occident, la francophonie africaine prend un autre sens. Il est hautement significatif que cette conscience de l'appartenance à un grand ensemble francophone se soit manifestée de façon concrète vers les années '70, soit une décennie après les indépendances. Les pays africains ont éprouvé bien du mal à établir de véritables échanges avec les autres pays, aussi bien africains qu'occidentaux. L'ancienne puissance coloniale les gardait encore soigneusement sous sa coupe, jalouse de toutes les ententes où elle ne serait pas l'unique interlocutrice.

Il est facile de rappeler certains projets de développement impliquant une technologie de pointe, les stations terrestres de communication par exemple, où toutes les études préparatoires avaient été réalisées par le Canada. Au moment où le ministre africain était en route pour le Canada, en vue de signer l'accord bilatéral, il a été intercepté — le mot pourrait être plus fort encore — lors de son escale à Paris et il s'est vu offrir avec insistance, par l'ancienne métropole, la prise en charge complète du projet, confié bien entendu dans les mêmes conditions aux techniciens français, le tout assorti de ce que certains pourraient appeler une menace, soit les

difficultés dans lesquelles pourraient se trouver d'autres projets en cours de négociation. Et l'exemple n'est pas unique.

De telles interférences, pour ne pas dire une telle main-mise, de la part de l'ancienne métropole, ont contribué à donner à la francophonie un rôle de premier plan, dans les relations extérieures des pays africains. Plusieurs de ces pays ont fait en sorte que la France ne soit plus la référence unique, même si des accords politiques, économiques et culturels continuaient à la lier solidement au devenir de l'Afrique dite francophone. Dans les faits pourtant, il faut bien constater que la position de la France est demeurée première. Toutefois, d'autres pays francophones entraient dans l'alliance Afrique-Occident. L'Afrique trouvait ainsi d'autres interlocuteurs. Celle-ci a alors multiplié les accords de coopération avec plusieurs pays occidentaux. Aux coopérants français de tous ordres sont venus se joindre les coopérants de l'ACDI, du SUCO, les volontaires du progrès, les membres du Peace Corps, etc. Des programmes de bourses d'études ont été mis en place, distribuant les jeunes étudiants à travers l'Occident. Des projets de développement ont été pris en charge par des organismes d'aide européens (FAC, FED), canadiens, américains, internationaux (ONU, UNESCO).

Dans le cadre très précis de la francophonie, a été créée en 1969 l'Agence de coopération culturelle et technique, l'AGECOP. Que le siège social de cette Agence soit à Paris, que l'École de l'Agence soit à Bordeaux, cela montre bien que la France garde encore une place privilégiée. Cependant d'autres pays francophones dits développés y trouvent un lieu d'intervention et d'action. Le Québec a réussi à s'affirmer sur le plan international, par le biais de cet organisme 'multipartite'. Malgré les avatars inévitables de l'histoire de cette Agence qui tiennent pour une large part à des rapports de force entre les pays membres, l'AGECOP constitue un instrument qui s'est révélé utile pour l'Afrique, instrument que l'Afrique a cherché à contrôler de plus en plus, afin de le mettre davantage au service de ses besoins réels.

Certaines des grandes réalisations de l'Agence manifestent sans équivoque le désir de l'Afrique d'établir des liens dont la France ne soit pas l'unique centre. Le premier Festival international de la jeunesse francophone, tenu à Québec en 1974, cette 'super-franco-fête' qui a laissé derrière elle bien des souvenirs heureux, se situe dans cette perspective. D'ailleurs, ce sont toutes les activités de l'AGECOP qu'il faudrait étudier, en fin de compte, pour montrer comment celles-ci prennent appui sur la communauté francophone internationale.

L'Afrique voit également l'Agence comme un organisme favorisant les échanges de part et d'autre, reléguant à l'arrière-plan la relation d'aide qui exprime toujours la dépendance. Ainsi, la rencontre de juillet 1981, à Cotonou, où s'étaient réunis les ministres des affaires culturelles représentant les pays membres de l'Agence, a mis l'accent sur deux points qui illustrent bien les objectifs visés : d'abord, la nécessité de mettre au point la langue

française, afin d'en faire un instrument tout à fait en mesure de diffuser en français les connaissances nouvelles dans le domaine des sciences; et aussi, la circulation entre les pays francophones de tout ce qui peut faire connaître la culture de chacun, afin de développer une mutuelle compréhension et un dialogue fructueux des diverses cultures. Ce qui apparaît important dans cette rencontre, c'est l'insistance mise sur les échanges culturels et autres entre des pays qui partagent un même moyen de communication, le français, chacun étant conscient qu'il a quelque chose à offrir aux autres. Voilà exprimé clairement ce que les Africains, un peu à l'instar des Québécois d'ailleurs, osent attendre de la francophonie.

Depuis quelques années, la dimension politique et surtout économique de cette communauté des peuples francophones s'est dessinée avec un peu plus de clarté, sans déboucher toutefois sur un organisme structuré. Peut-être faut-il voir dans les difficultés de faire démarrer les négociations globales du dialogue Nord-Sud, une explication à l'entreprise lancée par le Président Senghor avec l'appui du Premier Ministre Pierre E. Trudeau : la constitution d'un 'Commonwealth' francophone. Cette tentative avortée visait, pour une part, à regrouper les états dits francophones dans un ensemble où pourrait s'instaurer le nouvel ordre économique dont on parle tant, ensemble dont le poids aurait pu se faire sentir dans le rétablissement de l'équilibre économique mondial. N'était-ce pas trop demander ou trop attendre de peuples qui ont en commun mais à des titres différents la langue française ?

Ce qui est sûr, c'est que ce 'Commonwealth' francophone, tout comme la francophonie d'ailleurs, est apparu suspect à nombre d'Africains qui critiquent l'entreprise parce qu'ils croient y voir une autre manœuvre habile mais sournoise d'un quelconque néo-colonialisme. Il est évident que la communauté de langue ne suffit pas à compenser les divergences d'intérêts, ni à détruire l'inégalité des ressources et par conséquent des chances. Comment espérer que s'établissent des rapports égaux entre des pays dont les conditions sont inégales ? Aux yeux de ceux qui redoutent les intentions cachées de la francophonie, ce rêve relève de l'utopie. Pour eux, le fait de ne pas appartenir à l'hexagone n'est pas du tout une garantie. Ils ne croient tout simplement pas au désintéressement de l'Occident, fut-il francophone.

La francophonie 'africaine' ne réussit donc pas à se départir de son ambiguïté. Elle est toujours caractérisée, de nos jours, par la dialectique qui s'instaure entre ce double mouvement d'attraction et de répulsion, et qui se manifeste autant au niveau individuel qu'au niveau collectif. Il y a, en effet, les tenants africains de la francophonie; il y a aussi ses farouches opposants. D'autre part, ambiguïté plus fondamentale encore, aucun gouvernement africain, à l'exception de ceux de la Mauritanie et du Burundi qui l'ont fait dès l'indépendance, n'a depuis défini clairement le statut des langues africaines. Sans jouer au futurologue, peut-on poser la question sur l'avenir de la francophonie en Afrique et sur la place de l'Afrique dans la

francophonie ? Il s'agit, en fait, de deux coordonnées d'une même question, de deux versants d'une même situation problématique.

Où en est la francophonie des pays africains ? Sur le plan de la politique linguistique intérieure, peu ou pas de chose essentielle n'a changé. Tout ce qui est officiel se déroule en français. Tout acte officiel, naissance, mariage, contrats, même dans l'arrière-pays, est rédigé en français. Pour ce qui est de la vie culturelle, plusieurs circuits co-existent avec des auditoires divers. Même si leur action n'est pas coordonnée, l'impact qu'ils ont sur les différentes couches de la société, est fonction des moyens dont chaque circuit dispose.

Le circuit culturel le mieux organisé est encore celui qu'entretiennent les Centres culturels étrangers, chacun étant rattaché à l'ambassade de son propre pays. Bien entendu, le Centre culturel le plus développé et souvent le plus actif est le Centre culturel français. En plusieurs endroits, les Centres culturels américain, allemand, britannique dont une large partie des activités se déroulent en français, font concurrence au premier. La clientèle de ces Centres se compose de l'élite africaine : clientèles scolaire et universitaire, fonctionnaires, professionnels.

La même couche sociale africaine est touchée par les circuits officiels mis en place par les gouvernements africains. Ces infra-structures culturelles sont solidement implantées à Dakar, avec le Théâtre Daniel Sorano, à Abidjan, avec le Théâtre de la Cité de l'Institut National des Arts. Ailleurs, ce sont les centres culturels étrangers, même les salles de cinéma, qui accueillent les troupes de théâtre nationales, les artistes du milieu. La langue utilisée est habituellement le français. Si les moyens mis à la disposition de ces agents culturels francophones sont réduits, du moins ils existent.

Un autre circuit africain fait également partie de l'infra-structure officielle. Il est composé des centres culturels nationaux, de certains instituts nationaux des arts et, en certains endroits, d'un réseau de maisons des jeunes. Les deux premiers se retrouvent dans les villes. Les dernières, là où elles existent, sont distribuées à l'intérieur du pays. On y met en valeur les expressions multiples de la culture locale : littérature orale, musique, chants, danses, sculpture, peinture. C'est, en somme, le réseau de la culture populaire où les langues africaines gardent la priorité, réseau qui apparaît ainsi tout à fait dissocié d'un autre niveau de la vie culturelle, celui que l'on ne retrouve que dans les villes. Entre ces deux lieux de la culture, la différence ne réside pas que dans la langue employée, mais aussi dans l'objet même de la culture et dans les moyens disponibles.

Il faut ajouter, d'autre part, que les valeurs culturelles africaines sont aussi défendues par un certain nombre d'intellectuels ou d'artistes profondément engagés dans la vie artistique ou littéraire. Certaines entreprises sont bien connues. Le cinéaste sénégalais, Ousmane Sembene, tout en dévelop-

pant en français sa création romanesque, ne continue pas moins à produire ses films en wolof, ce qui ne semble pas nuire à leur audience internationale. En effet, à la suite de ce choix idéologique, il a décidé qu'il était suffisant que ses films soient sous-titrés en langues étrangères. De même, avec quelques compatriotes dont Pathe Diagne, Sembene a assuré le coût de production d'un périodique en langue wolof. Ailleurs, dans les milieux universitaires, à Yaoundé par exemple, quelques intellectuels, écrivains ou professeurs, ont créé une revue, RADIO-NNAM, nkul-beti, où les jeunes et les moins jeunes sont invités à s'exprimer ou à créer en langue ewondo. Tout en soulignant ces tentatives de faire vivre les langues africaines, on peut regretter que ces efforts ne soient pas plus largement imités.

Le facteur qui contribue le plus à la bonne santé de la francophonie 'africaine', et cela à cause du développement de la scolarisation, est certainement la place de plus en plus grande occupée par le livre africain. On peut dire que, pour des peuples de longue tradition orale, on écrit beaucoup en Afrique et on écrit en français. La littérature négro-africaine d'expression française qui a vu le jour sous la colonisation, n'est pas morte avec les indépendances; elle a même connu un regain de vie, après quelque temps de silence ou plutôt d'hésitation. L'Afrique francophone s'est même donné un réseau de maisons d'édition, soit avec une participation gouvernementale comme CEDA en Côte d'Ivoire et les NEA-Abidjan-Dakar (les Nouvelles Éditions Africaines), ou quelques maisons d'édition nationales, soit avec le concours d'organismes chrétiens comme CLE de Yaoundé, soit enfin de simples entreprises universitaires ou privées comme les Presses de l'UNAZA et les Éditions du Mont Noir au Zaïre, et quelques autres.

Ce n'est pas que les maisons d'édition françaises aient perdu complètement leur marché africain. Loin de là ! Mais parallèlement au livre français, l'Afrique francophone publie ses propres livres et, de façon paradoxale, sans être arrêtée par la mauvaise conjoncture économique qui la frappe encore plus durement que l'Occident. Cette production est plus directement adaptée aux besoins des pays africains. Elle réserve plus de place, par exemple, à l'éducation populaire. On peut n'être pas toujours d'accord avec les critères qui président au choix des manuscrits publiés, il reste cependant que l'édition africaine francophone est bien vivante.

À l'actif des maisons d'édition africaines, il faut mentionner leur contribution aux nouvelles orientations de la littérature négro-africaine écrite en langue française. Elles ne sont certainement pas le seul facteur de cette transformation. Les changements politiques et sociaux en Afrique y ont été aussi pour beaucoup. Mais elles ont offert aux écrivains africains déjà publiés en Europe un nouveau public-lecteur. Elles leur ont donné un accès plus facile à la publication. Réduites ces contraintes auxquelles les auteurs devaient bon gré mal gré se plier pour être acceptés par les maisons d'édition européennes. On connaît le sort réservé au manuscrit d'Ahmadou Kourouma, par les Éditions du Seuil. Un directeur de la maison demandait

des coupures, des réaménagements, a-t-on dit. De façon étonnante, le manuscrit fut couronné en 1968, par le Prix Études françaises, à Montréal, et publié sous le titre *Les Soleils des Indépendances*. En 1970, le Seuil rachète les droits et (re)publie le même roman, sans mentionner l'existence d'une première édition. L'œuvre s'était révélée tout à coup belle, originale et aussi rentable.

Les maisons d'édition africaines ont permis aux écrivains de s'adresser directement à leur peuple, du moins à cette partie du peuple qui a accès à l'écriture et à la lecture, sans devoir passer par les filtres européens, sans avoir à penser, en premier lieu, à un public-lecteur étranger. L'écrivain africain a alors centré davantage son regard sur les réalités complexes de l'Afrique et sur le devenir de son pays et de son continent. Ces mêmes maisons ont facilité aussi l'émergence de nouvelles générations d'écrivains qui ont pris la parole parce qu'ils voulaient partager avec leur peuple et leurs lecteurs, une vision de leur société, de ses difficultés, de son avenir. Afin de rejoindre le plus grand nombre, une littérature populaire est apparue qui doit beaucoup aux contes, aux légendes, aux épopées de la tradition orale africaine. Il est également très significatif qu'une partie importante de ces publications concerne l'histoire africaine. Le livre africain, même s'il recourt au français, ne se détourne donc pas de l'Afrique. Il veut en refléter toute la vérité, dans sa diversité et dans sa complexité.

Dans les domaines littéraire et artistique, la production africaine se démarque très nettement de la production française et des autres productions francophones. L'écart est peut-être moins grand, pour le moment encore, dans le domaine de l'éducation, car la situation semble freinée par le souci de la reconnaissance à l'étranger et particulièrement en France, des diplômes qui ouvrent sur l'université et sur les études supérieures. Mais la francophonie 'africaine' est active, créatrice et prête au dialogue.

D'ailleurs, l'Afrique a déjà commencé à diffuser à l'étranger les œuvres multiples et diverses de ses écrivains et de ses artistes. La littérature négro-africaine est au programme dans les universités canadiennes, américaines, européennes, asiatiques. La production critique dont cette littérature fait l'objet, est maintenant très fournie. À l'université Laval, cette littérature fait bon ménage avec la littérature québécoise. On y effectue de nombreuses recherches qui conduisent au doctorat. En France, le mouvement a mis du temps à s'amorcer. Les résistances étaient grandes, parce que les critères classiques français mesuraient mal ces œuvres issues d'autres cultures. Maintenant, la littérature négro-africaine est acceptée pour elle-même et elle donne lieu à toutes les activités habituelles : enseignement, recherche, colloque, revue critique, etc. D'autre part, le cinéma africain est également très bien reçu partout. Il possède déjà ses 'classiques' et il supporte souvent avec succès la concurrence impitoyable dans les grands festivals internationaux.

La création africaine, sous ses différentes formes, s'est acquise une audience internationale. Les peintres, les sculpteurs, les tisserands, les danseurs, les cinéastes, les écrivains participent de façon très active, à de nombreuses rencontres à travers le monde. Il est bien évident que la francophonie leur ouvre un champ très vaste où ils peuvent faire connaître leurs riches productions. Mais, de même qu'ils dépassent maintenant le cadre francophone pour se produire dans des milieux qui parlent d'autres langues : anglais, portugais, japonais, etc., ce qu'ils offrent débordent largement leurs créations en français. C'est l'ensemble de la culture africaine qu'ils exportent jusqu'à nous et cette culture a créé pendant des siècles, en référence à des critères spécifiques et par le biais des langues africaines.

L'Afrique ne se laisse donc pas enfermer dans sa francophonie, même si celle-ci représente pour elle un lieu important d'affirmation et d'échanges. Quel est d'ailleurs l'avenir de la francophonie en Afrique ? Le sort de cette partie actuellement constituante de l'Afrique est intimement lié à l'avenir même de la langue française dans ces pays dits francophones. Si les langues africaines, encore brimées pour le moment, retrouvaient officiellement le statut auquel elles ont droit, quelle place resterait-il au français ? Une telle révolution n'est sans doute pas facile, mais est-elle vraiment hors de toute possibilité et de toute vraisemblance ? Aussi longtemps que cette question n'est pas tranchée, la francophonie 'africaine' risque de se conserver assez inconfortablement en équilibre instable.